

Partie demanderesse		Procureur(s)	
Negar Haghighat	Absent	Me Mathieu Charest-Beaudry Me Jessica Lelièvre Trudel Johnson & Lespérance	Présent

Parties défenderesse		Procureur(s)	
Rogers Communications Canada inc.	Absent	Me Sylvie Rodrigue Me Matthew Angelus Société d'avocats Torys s.e.n.c.r.l.	Présent

Requête
<i>Demande de suspension des procédures</i>

Greffière: Johanne Dion adj. / g.a.C.S.	Résultat de la cause : La demande est ACCUEILLIE
--	--

ENREGISTREMENT NUMÉRIQUE

Audition AM :	Début -	Fin -	Audition PM :	Début -	Fin -
---------------	---------	-------	---------------	---------	-------

HEURE

	VU la demande pour suspension des procédures, non contestée, le Tribunal :
	ACCUEILLE la demande pour suspension des procédures;
	SUSPEND l'instance jusqu'au 31 janvier 2024 inclusivement;
	Le TOUT sans frais de justice.
	Sylvain Lussier, J.C.S.
	Johanne Dion, adj./g.a.C.S.